

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

70163/1/1CB
SUBVENTION A L'ASSOCIA-
TION POUR LE DEVELOPPEMENT DE
L'INSTITUT PASTEUR (A.D.I.P.)

DATE DE CONVOCATION

10 décembre 1979

DATE D'AFFICHAGE

10 décembre 1979

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 21

Nombre de votants 25

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix neuf

le quatorze décembre

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M Pierre LIS

Etaient présents : MM. LIS, BOUTET, Melle FOUCHE, MM. BOUCHET,
BUIARD, DUFOUR, PAPEAU, POUMAILLOUX, TETARD, NAULIN, BOISARD,
GUICHAOUA, BROTRÉAU, BERLAND, BOULAN, DUPEIL, CABAL, TAP,
PELLETIER, Mme TACQUET, M. POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE par M. BOUCHET, LACHAUD par M. BOUTET,
FABER par M. LIS, MAURELLET par M. BOISARD.

Absents : MM. MONTRON, VIAUD.

M
PELLETIER

a été élu Secrétaire.

Par lettre en date du 26 Octobre 1979, Monsieur Jean-
Michel DUBÉDOUT, délégué de l'Association pour le développement
de l'Institut Pasteur, sollicite la participation de la Ville
de ROYAN pour la construction d'un Centre d'immunologie.

Ce bâtiment représente l'investissement le plus important
de l'Institut Pasteur depuis le début du siècle et conditionnera
pour beaucoup les solutions aux problèmes que sont cancers,
rhumatismes, maladies allergiques et autres fléaux de notre
temps.

L'immunologie étudie les défenses naturelles de l'orga-
nisme et les moyens de les stimuler.

La subvention demandée à la Ville de ROYAN, rentrant dans
le cadre de la dotation de l'A.D.I.P. au nouveau bâtiment
d'immunologie, serait de 10 000 F.

La Commission des Finances, réunie le 11 Décembre 1979,
propose d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu la demande de l'A.D.I.P. en date du 26 Octobre 1979,
- Vu la proposition de la Commission des Finances en date du
11 Décembre 1979,

DECIDE :

- de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 F (MILLE FRANCS) à l'Association pour le Développement de l'Institut Pasteur, comme participation à la construction du nouveau bâtiment d'immunologie.
- de virer cette somme au compte chèque postal de PARIS N° 336.94 ouvert au nom de l'Institut Pasteur
- d'imputer la dépense correspondante au chapitre 951 article 691 du Budget de l'exercice 1979 (étant précisé que cette somme sera prélevée sur le crédit des "dépenses imprévues" Chapitre 970, article 669 du même budget 1979).

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au Registre, MM les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



[Signature]
Pierre LIS.

